



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

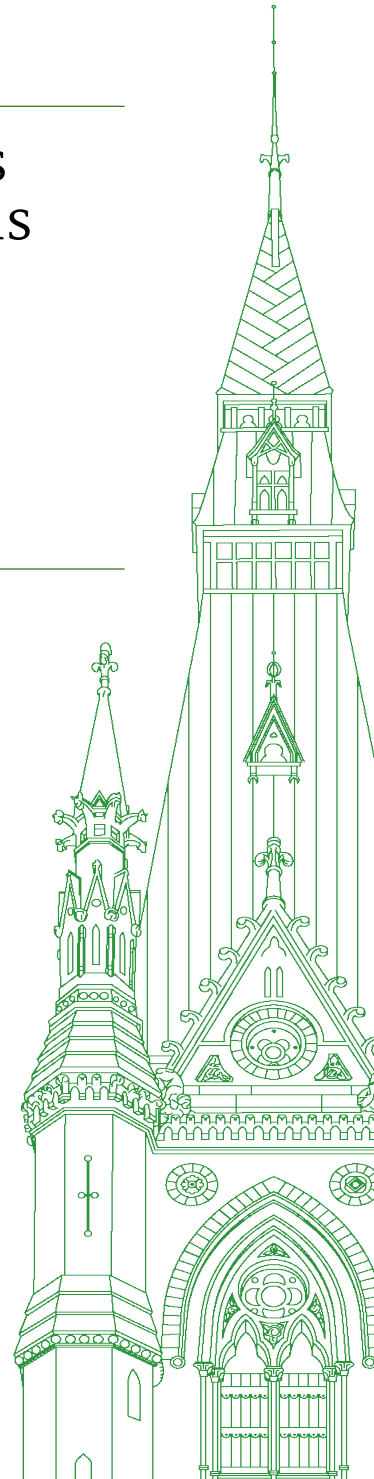
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 029

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 5 mai 2021



Président : M. Robert Kitchen

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le mercredi 5 mai 2021

• (1550)

[Traduction]

Le président (M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC)): La séance est ouverte.

Il est 13 h 50, à mon heure de la Saskatchewan. Il est donc 15 h 50 en Ontario et nous commençons maintenant la réunion.

Je vous souhaite la bienvenue à la 29^e réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes. Le Comité se réunit aujourd'hui afin d'entendre le témoignage du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 dans le cadre de son étude de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. Après cela, nous examinerons notre rapport sur le contrat d'équipement de sécurité offert à Nuctech.

J'en profite pour rappeler à tous les participants qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de leur écran.

Pour le bon déroulement de la réunion, j'énoncerai quelques règles à suivre:

L'interprétation de cette vidéoconférence fonctionnera pour ainsi dire comme dans les réunions de comité d'ordinaire. Vous avez le choix, en bas de l'écran, entre l'anglais et le français. Avant de parler, veuillez attendre que je vous donne nommément la parole. Quand vous êtes prêts à parler, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour rétablir le son. Veuillez couper le son quand vous ne vous exprimez pas.

Les membres du Comité qui souhaitent faire un rappel au Règlement pendant la réunion doivent vérifier que leur microphone est ouvert et dire « J'invoque le Règlement », afin d'attirer l'attention du président.

Le greffier et les analystes participent virtuellement à la réunion aujourd'hui. Si vous avez besoin de leur parler pendant la réunion, veuillez leur envoyer un message électronique aux adresses courriel du Comité. Le greffier peut également être joint sur son téléphone cellulaire.

Pour les personnes qui se trouvent dans la salle de comité, veuillez noter que les masques sont obligatoires à moins que vous soyez assis et quand la distanciation physique n'est pas possible.

Maintenant, j'invite les témoins à faire leurs déclarations liminaires.

Madame Langley, je vous en prie, vous avez la parole.

Dre Joanne Langley (coprésidente, Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour. C'est un honneur pour moi de parler avec vous aujourd'hui en qualité de coprésidente du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19. Je sais que je parle pour mon collègue, Mark Lievonen, et tous les membres du groupe de travail lorsque je dis que nous sommes très privilégiés de pouvoir ainsi servir notre pays pendant cette pandémie.

Nous avons également eu l'honneur de parler avec vos collègues du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie le 18 février. J'ai, de plus, témoigné devant le Comité permanent de la santé le 26 février.

Je parlerai d'abord brièvement de notre travail sur les vaccins avant de céder la parole à mon coprésident, M. Lievonen, qui parlera de notre travail sur la biofabrication.

Le groupe de travail comprend 10 membres extérieurs au gouvernement et quatre membres d'office qui sont de hauts fonctionnaires. Nous venons de différents domaines, comme l'immunologie, la vaccinologie, ainsi que la mise au point, la biofabrication et la commercialisation des vaccins. Nous participons tous au groupe de travail à titre bénévole, évidemment. Nous avons pour mission primordiale de fournir au gouvernement les meilleurs conseils scientifiques en nous fondant sur les données factuelles existantes, afin que le Canada puisse se procurer aussi rapidement que possible des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19. Telle est notre mission primordiale.

Chacun de nous s'est engagé à servir le gouvernement de cette manière, mais nous ne prenons pas de décisions. Il appartient aux ministres de décider, notamment à la ministre de la Santé, au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, dont nous relevons et à qui nous communiquons nos avis, et à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement.

De manière générale, le groupe de travail a recommandé une approche de portefeuille pour se procurer des vaccins, en trouvant un équilibre entre différentes plateformes technologiques pour accroître les chances d'obtenir un vaccin sûr et efficace, et pour atténuer le risque que certains candidats ne soient pas commercialisés ou qu'il y ait des ruptures d'approvisionnement — que nous avons prévues depuis le tout début — qui entraînent des retards de production ou de livraison.

Quand nous avons commencé à travailler, en juin dernier, nous avons estimé, après avoir examiné toutes les données, que les candidats vaccins internationaux étaient nettement plus avancés dans leur mise au point et qu'ils présentaient l'option la plus viable pour atteindre cet objectif primordial d'obtenir aussi rapidement que possible pour les Canadiens des vaccins sûrs et efficaces. C'est ce que prévoit la stratégie d'approvisionnement du Canada.

Nous avons également été impressionnés par plusieurs candidats vaccins nationaux à l'étude et nous avons pu recommander différentes options à soutenir, dont 10 ont été annoncées par le gouvernement.

À l'heure actuelle, le gouvernement a conclu des ententes d'achat anticipé avec sept entreprises. Parmi ces candidats vaccins, quatre ont reçu l'autorisation de Santé Canada pour être utilisés au Canada, et trois sont actuellement utilisés.

Je cède maintenant la parole à M. Lievonen, qui parlera de notre travail en ce qui concerne les conseils relatifs à la biofabrication.

• (1555)

M. Mark Lievonen (coprésident, Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19): Je vous remercie, madame Langley.

Je me ferai d'abord l'écho de ma coprésidente pour vous dire que je suis ravi d'être des vôtres cet après-midi.

Quand le groupe de travail mixte sur les vaccins a commencé à examiner la question de la biofabrication, nous avons constitué un sous-comité mixte de la biofabrication composé de membres du groupe de travail sur les vaccins et du groupe de travail sur les produits thérapeutiques. Le sous-comité a été chargé de conseiller le gouvernement dans trois domaines. Premièrement, il devait évaluer les projets de biofabrication proposés au gouvernement dans le cadre du Fonds stratégique pour l'innovation, le FSI. Pour l'instant, quatre de ces projets ont été annoncés, ainsi que les installations du CNRC sur l'avenue Royalmount. Deuxièmement, il devait définir une stratégie générale pour augmenter la capacité de biofabrication du Canada. Troisièmement, il devait conseiller le gouvernement sur d'autres questions liées à la biofabrication relatives à l'obtention de vaccins et de produits thérapeutiques contre la COVID-19, y compris à des mesures pour attirer des candidats vaccins internationaux afin de fabriquer certains vaccins au Canada. Pour l'instant, un de ces projets a été annoncé.

Le sous-comité mixte de la biofabrication est d'avis qu'il est essentiel dans notre lutte contre la COVID-19 de renforcer la capacité de biofabrication du Canada, il faudrait ainsi mobiliser la capacité existante et lui trouver des utilisations novatrices, acheter le matériel et les intrants nécessaires, augmenter la capacité existante de façon stratégique et coordonnée, mettre en place la capacité nécessaire pour ce qui est des produits biologiques afin de répondre aux besoins du Canada à plus long terme, et former des partenariats internationaux pour la viabilité à plus long terme du secteur.

Je terminerai en disant que c'est un réel privilège pour les membres du groupe de travail sur les vaccins de mettre leurs connaissances et leur expérience au service des Canadiens. Nous répondrons volontiers à vos questions sur le travail du groupe de travail sur les vaccins.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, docteur Langley et monsieur Lievonen,

Nous allons commencer notre première série de six minutes par M. Paul-Hus.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Merci, monsieur le président.

Bonjour à nos témoins.

Madame Langley, on sait que votre groupe ne publie pas les procès-verbaux de ses rencontres et que le registre des conflits d'intérêts a été mis à jour, la dernière fois, en octobre 2020.

Votre groupe s'est-il réuni depuis le mois d'octobre?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Oui. Le groupe de travail sur les vaccins est en contact permanent et s'est réuni plusieurs fois depuis octobre dernier.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: De quoi avez-vous parlé?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Notre mission primordiale de départ est toujours notre tâche principale, qui est d'avoir des vaccins sûrs et efficaces pour les Canadiens. La façon dont nous exécutons cette mission évolue avec le temps. Comme vous le savez, de nouvelles préoccupations sont apparues au fil du temps. Cela arrive dans tous les programmes de vaccination de la santé publique. Comme nous devons penser plus loin que 2021, nous participons à ce type de planification et formulons des recommandations à l'intention du gouvernement sur les mesures à prendre pour protéger les Canadiens pendant la pandémie, quelle que soit sa trajectoire.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: L'Union européenne semble prête à considérer le vaccin Spoutnik V et le vaccin de Sinopharm.

S'agit-il de vaccins qui sont sur votre liste de candidats à étudier?

Ces entreprises vous ont-elles approchées, ou les avez-vous approchées?

• (1600)

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Le portefeuille original contenait sept candidats. Quand nous les avons proposés, nous avons étudié tous les vaccins dont nous avons connaissance et nous avons procédé par élimination pour arriver à ceux-ci. Nous sommes toujours prêts à examiner de nouvelles données scientifiques sur l'efficacité des vaccins. Quand ces entreprises viennent nous rencontrer, c'est généralement, ou devrais-je dire toujours, sous le sceau de la confidentialité commerciale. Autrement dit, nous ne pouvons pas révéler d'information.

M. Scott-Douglas pourra sans doute mieux vous en parler.

M. Roger Scott-Douglas (secrétaire, Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19): J'ajouterai seulement, monsieur le président, que ni Spoutnik ni le vaccin de Sinopharm n'ont été présentés au comité. Les sept ententes d'achat anticipé comprennent deux plateformes qui se servent d'un adénovirus. Le comité estime donc avoir une plateforme assez diversifiée.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Merci.

Pourquoi votre groupe n'a-t-il pas publié un rapport au milieu de la crise, comme l'a fait le groupe de travail sur les vaccins du Royaume-Uni?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Me posez-vous la question?

M. Pierre Paul-Hus: Oui.

Dre Joanne Langley: Très bien, merci.

Nous avons pour mandat de conseiller les ministres et c'est ce que nous faisons depuis le printemps dernier et le début de l'été. C'est toujours le cas. Comme il s'agit de conseils à des ministres, j'ai cru comprendre — pas en tant que fonctionnaire — que ce n'est pas du domaine public.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: D'accord.

Pour la première fois, le Canada va commencer à recevoir des vaccins de l'usine américaine de Pfizer au lieu de les recevoir de l'usine qui se trouve en Belgique. Comme on le sait, les vaccins arrivent actuellement par avion.

Aviez-vous recommandé que le Canada fasse des démarches pour s'approvisionner autant que possible du côté américain plutôt que du côté européen?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Pour ce qui est de l'équipe chargée des achats, nous avons toujours pris en considération la sécurité de l'approvisionnement. Ce facteur a varié avec le temps. Les détails sur ce point dépendent beaucoup des problèmes particuliers d'approvisionnement à un moment donné. Là encore, je demanderai à M. Scott-Douglas d'apporter des précisions.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Je vais préciser ma question, madame Langley.

Au début, avez-vous demandé au gouvernement de regarder de prime abord du côté américain, puisque Pfizer produit des vaccins à quelques centaines de kilomètres du Canada?

Était-ce la première option proposée par votre comité au gouvernement, ou cela n'était-il pas possible parce que vous saviez que les Américains avaient déjà pris le contrôle?

Comment cela s'est-il passé, à ce moment-là?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Nous étions tout à fait conscients des préoccupations relatives au nationalisme en matière de vaccins qui s'est fait jour dès le début de la pandémie, et cela a probablement influé sur nos recommandations, la décision finale revenant, bien entendu, au gouvernement.

M. Roger Scott-Douglas: J'ajouterai très rapidement que nous étions au courant de la Loi sur la production de défense et des restrictions qu'elle imposait sur certaines exportations du secteur américain de la biofabrication. Comme l'a dit Mme Langley, il a toujours été entendu que les premières négociations visaient à garantir la plus forte probabilité que le Canada ait accès aux vaccins, et Pfizer a d'abord négocié avec l'Europe pour cette raison.

Le président: Je vous remercie, monsieur Paul-Hus.

La parole est à présent à M. Weiler pour six minutes.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais commencer par remercier la Dre Langley, M. Lievonen et M. Scott-Douglas de leur présence au Comité aujourd'hui et les remercier aussi de servir notre pays de façon extraordinaire en

se portant volontaires pour faire partie de ce groupe de travail sur les vaccins qui revêt une importance capitale. Nous vous sommes très reconnaissants de ce que vous faites depuis plus d'un an et de ce que vous ferez encore.

Docteure Langley, sur quels facteurs le groupe de travail sur les vaccins s'est-il appuyé pour aider le gouvernement à choisir ses fournisseurs de vaccins?

• (1605)

Dre Joanne Langley: Nous avons examiné des aspects comme les mérites scientifique et technique et la chaîne d'approvisionnement.

Pour ce qui est du mérite scientifique, il y avait des subdivisions. Nous avons, en quelque sorte, un cadre comportant ces trois aspects. Certaines plateformes de vaccins qui se sont constituées pendant la pandémie de COVID étaient très innovantes. Nous voulions connaître toutes les données contextuelles sur lesquelles s'appuyaient ces plateformes. Nous nous sommes intéressés aux équipes qui utilisaient des plateformes dont nous connaissions l'existence, ainsi qu'à la sécurité et à l'efficacité de plateformes similaires pour d'autres vaccins.

Quant au mérite technique, nous avons étudié les propositions de développement clinique et de pratique exemplaire de fabrication des entreprises dans tout le processus avant de pouvoir injecter pour la première fois le produit expérimental à un être humain.

Enfin, il y a tout le processus de mise à l'échelle et de livraison. Pour ces aspects, je me tournerai vers mon collègue, Mark Lievonen, afin qu'il décrive notre cadre.

M. Mark Lievonen: Je pense que vous avez bien résumé les choses, madame Langley.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans certains des premiers points mentionnés: la crédibilité d'un fabricant et sa capacité de fournir des produits et de relever les défis des chaînes d'approvisionnement. Les vaccins sont très difficiles à fabriquer, même les vaccins courants. Avec un vaccin aussi nouveau, il était inévitable qu'il y ait des problèmes de chaîne d'approvisionnement en cours de route. Nous avons pris tout cela en compte dans la formulation de nos conseils aux ministres.

M. Patrick Weiler: Je vous en remercie infiniment.

À propos de ce que Mme Langley a mentionné dans son introduction, avez-vous parlé de la possibilité de produire davantage de ces vaccins au Canada?

Pouvez-vous nous en dire plus sur les problèmes que cela nous pose?

M. Mark Lievonen: Monsieur le président, je peux répondre à cette question.

Oui, nous avons étudié cette possibilité. Comme l'a dit Mme Langley, nous cherchions à recommander des mesures pour obtenir aussi rapidement que possible des vaccins sûrs et efficaces pour les Canadiens. Nous avons examiné des candidats nationaux et internationaux, et nous avons pris tout cela en considération. Il est vite devenu assez évident que les vaccins que nous obtiendrions le plus rapidement pour les Canadiens seraient les candidats internationaux. Nous avons appuyé des propositions au Fonds d'investissement stratégique, afin d'encourager et de soutenir l'industrie canadienne, mais il a vite été assez évident à nos yeux que les candidats internationaux se classeraient en tête. Ce qui a, bien sûr, été le cas.

M. Patrick Weiler: J'aimerais en savoir un peu plus à un sujet. Sur quelles recherches et quelles données s'est appuyé le choix des sept vaccins candidats et des vaccins approuvés?

Selon vous, y a-t-il suffisamment de données pour prendre des décisions éclairées pour ce qui est d'opter pour ces sept vaccins et candidats vaccins, étant donné tous les vaccins potentiels à l'étude?

M. Mark Lievonen: Si vous regardez la tâche qui nous a été confiée — et nous nous y sommes certainement tous attelés —, elle est monumentale. Nous devons conseiller sur l'acquisition de vaccins qui n'existaient pas encore. Ils n'étaient pas homologués, car ils en étaient encore au stade des essais cliniques. Nous avons examiné un tas d'entreprises et un tas de candidats vaccins. Je crois que nous avons des données sur plus de 200. Le groupe de travail a réduit la liste pour ne garder que ceux qui nous semblaient les plus intéressants. Nous avons invité un certain nombre d'entreprises à nous présenter leur produit et nous avons eu des échanges...

Comme l'a dit Mme Langley dans ses observations préliminaires, les compétences des membres du groupe de travail sont, à mon sens, uniques au monde. Quand nous avons engagé des discussions avec les entreprises, nous sommes allés, du mieux que nous pouvions, au coeur des données.

Si vous regardez rétrospectivement, vous verrez que nous avons recommandé d'acheter des vaccins avant même qu'ils soient homologués au Canada. Sur les sept vaccins que nous avons recommandés, aucun n'avait encore été approuvé et aucun n'avait terminé ses essais cliniques. Si nous regardons où nous en sommes maintenant, nous voyons que les quatre premiers vaccins sont tous des vaccins que nous avons recommandés. Pour l'instant, c'est quatre sur quatre.

• (1610)

M. Patrick Weiler: C'est un très bon bilan.

Monsieur Lievonen, vous avez mentionné tout à l'heure quelque chose qui m'amène à ma deuxième question.

Quel était le rôle du groupe de travail pour ce qui était de recommander des produits thérapeutiques sans doute prometteurs? Je sais que nous avons un des meilleurs traitements du monde mis au point contre la COVID et qu'il est maintenant fabriqué à l'étranger.

M. Mark Lievonen: Notre groupe de travail est celui sur les vaccins. Il existe aussi un groupe de travail sur les produits thérapeutiques, et il est chargé d'examiner ces produits et de proposer une stratégie en la matière. Pour la partie où les deux se recoupent en ce qui concerne la biofabrication, nous avons constitué un sous-comité mixte de la biofabrication, que j'ai présidé. Mme Langley siégeait à ce sous-comité, tout comme les deux coprésidents du groupe de travail sur les produits thérapeutiques et différents autres membres des deux groupes de travail.

Nous nous sommes réunis sur la question de la biofabrication et pour arriver à des recommandations sur la biofabrication de vaccins et de produits thérapeutiques en raison de leurs similitudes.

Le président: Je vous remercie, monsieur Lievonen.

La parole est maintenant à Mme Vignola pour six minutes.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Merci beaucoup.

Je souhaite la bienvenue à nos trois témoins et je les remercie d'être présents.

Madame Langley, dans les journaux, au cours des derniers mois, on a vu que le Canada était le seul pays du G7, mais non du G20 ou du monde, qui pigeait dans la banque COVAX.

Est-ce le cas?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Le groupe de travail sur les vaccins a examiné les recommandations relatives à notre participation à COVAX — qui est le mécanisme destiné à améliorer l'accès aux vaccins dans le monde —, auquel le Canada a promis un financement important.

Quant à savoir si nous sommes le seul pays, je ne le sais pas. Nous avons formulé des recommandations...

[Français]

Mme Julie Vignola: Je parle des pays du G7.

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Désolée?

[Français]

Mme Julie Vignola: Le Canada est le seul pays du G7 à le faire, mais pas le seul pays au monde.

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Du G7. Je crois que vous avez raison sur ce point.

Monsieur Scott-Douglas, est-ce que je me trompe?

M. Roger Scott-Douglas: Du G7, je crois que c'est exact.

COVAX comprend deux volets. Il y a un volet d'autofinancement, dont nous faisons partie. Nous versons également des fonds pour d'autres pays qui ne sont pas en mesure de payer pour leurs propres vaccins. Le Canada est un des principaux donateurs. Nous n'avons pas puisé dans ce volet, mais dans celui de l'autofinancement.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je vous remercie.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a dit que, si le Canada recevait trop de doses, il en redistribuerait aux pays défavorisés qui n'ont pas forcément les moyens d'obtenir une première dose. Les chiffres démontrent en effet que le Canada a beaucoup plus de doses que le nombre nécessaire par habitant, à tout le moins si on inclut les doses qui ont été commandées.

Pourquoi pige-t-on dans la banque COVAX si on sait déjà qu'on risque de redistribuer des doses à d'autres pays?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: La stratégie pendant une pandémie est de prendre ce type de décisions en sachant que certaines plateformes de vaccins, voire toutes, risquent de n'aboutir à rien. Si nous achetons, ou recommandons d'acheter, différentes plateformes, c'est parce qu'une, deux ou peut-être même trois de ces plateformes, quand elles passent aux essais cliniques, risquent de ne pas être sûres ou efficaces. Par conséquent, nous recommandons d'acheter beaucoup trop, en sachant que peut-être une seule aboutira, auquel cas nous aurons assez de doses pour que tous les Canadiens soient bien vaccinés.

Depuis le tout début, nous disons qu'étant donné la possibilité que nous nous retrouvions avec trop de vaccins, nous en ferons profiter d'autres. C'est ce que nous avons toujours pensé, mais il était difficile de le dire en juin dernier parce que nous n'avions aucune idée que nous serions dans une situation où tellement de vaccins donnent de bons résultats.

[Français]

Mme Julie Vignola: Merci.

Medicago construit son usine sur l'avenue d'Estimauville, qui se trouve près de mes bureaux. Cette usine devrait ouvrir ses portes en 2024 au plus tard. Ce pourrait même être avant, mais cela dépend des 56 millions de doses potentiellement commandées par le gouvernement du Canada.

Pourquoi ces 56 millions de doses sont-elles potentielles, et non pas confirmées?

• (1615)

[Traduction]

Dre Joanne Langley: L'autorisation finale dépend de l'approbation de Santé Canada. Toutes les ententes d'achat comportent une clause aux termes de laquelle si le vaccin n'est pas approuvé, nous ne l'utiliserons pas pour les Canadiens.

M. Roger Scott-Douglas: Monsieur le président, je voudrais juste ajouter à ce que dit Mme Langley que le gouvernement du Canada a signé une entente d'achat anticipé avec Medicago. Il y a donc un engagement à acheter le vaccin s'il obtient l'approbation de Santé Canada dont Mme Langley vient de parler.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je vous remercie.

Actuellement, une réforme est mise en œuvre au CEPMB.

Selon vous, quelles seront les répercussions de cette réforme sur les capacités de production futures et sur le souhait du Canada de voir des pharmaceutiques s'installer au pays pour participer au mouvement de recherche?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Je ne suis pas certaine de savoir ce qu'est le CMB. Je veux être certaine de comprendre.

Peut-être devrais-je laisser M. Lievonen répondre.

M. Mark Lievonen: Volontiers, mais pourriez-vous répéter le début de la question? Je crois que j'ai perdu une partie de la traduction. Je ne suis pas certain.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je suis désolée, je ne connais pas l'acronyme en anglais, mais en français, c'est le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, ou CEPMB. Quelles seront les répercussions de la réforme du CEPMB?

[Traduction]

M. Mark Lievonen: Oui, d'accord. Vous parlez du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, le CEPMB. Effectivement, j'ai vu qu'une réforme était en cours. Pour ce qui concerne les relations avec le CEPMB, la fixation des prix et ce genre de choses, ce n'était pas le mandat du Groupe de travail sur les vaccins. Nous n'avons pas abordé ces sujets.

Dans les avis que nous avons donnés et au cours des négociations entre le gouvernement et chaque société, tout ce qui concer-

nait les prix et les autorisations données par le CEPMB a été discuté entre ces deux parties.

Le président: Merci, monsieur Lievonen, et merci, madame Vignola.

C'est maintenant au tour de M. Green, pour six minutes.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Merci.

J'aimerais revenir à la question des brevets. Nous avons appris que l'administration Biden s'est finalement ralliée. Tout indique que les Américains vont appuyer la dérogation à l'application de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, les ADPIC, c'est-à-dire les mesures mondiales de levée des brevets. Pourriez-vous nous indiquer comment votre groupe consultatif a abordé une éventuelle levée des brevets? Comment avez-vous tenu compte de son incidence possible sur la disponibilité sur le marché et les courbes de l'offre dans votre planification?

M. Mark Lievonen: Je peux répondre à cette question.

Je vais revenir sur certaines observations qui ont été faites plus tôt. En cherchant comment offrir aux Canadiennes et aux Canadiens un accès sûr et efficace aux vaccins, nous avons vite réalisé que nous n'aurions pas le choix de faire appel à des candidats internationaux. Nous avons examiné sérieusement les candidats canadiens et, comme il a été dit tout à l'heure, nous avons travaillé à la conclusion d'accords entre des sociétés étrangères et le Canada.

Dans le domaine de la fabrication de vaccins en général — c'est la même chose pour les vaccins contre la COVID-19 —, l'accroissement est plus facile pour ce qui concerne les substances médicamenteuses et la production en vrac. Je ne parle pas de l'accroissement de la capacité, mais des quantités. C'est beaucoup moins facile quand on arrive aux étapes du remplissage et de la finition... Il faut procéder au remplissage et à l'emballage pour compléter le procédé de fabrication en vrac, mais il y a un goulot d'étranglement à ces étapes. Nous avons donc eu des discussions, et le gouvernement du Canada a eu des discussions, en vue de conclure des accords de remplissage et finition au Canada. Un accord de ce type a été annoncé.

En ce qui a trait au transfert de technologie, qu'il y ait ou non un accord sur les ADPIC... Le processus de transfert à une entité canadienne et la mise en place en vue d'augmenter les activités prennent beaucoup de temps. Une chose est certaine, nous n'aurions pas eu accès à des vaccins cette année, et je ne pense pas que nous y aurions eu accès l'année prochaine non plus. La possibilité d'offrir aux Canadiennes et aux Canadiens des vaccins contre la COVID-19 provenant de fournisseurs d'ici est envisagée pour le moyen, ou même le long terme, si je peux dire. Cette solution n'a jamais fait partie du plan de réponse à court terme. L'offre de ces vaccins est sérieusement envisagée mais, comme je l'ai dit, à moyenne ou longue échéance.

• (1620)

M. Matthew Green: Est-ce que des fabricants canadiens ont la capacité et les installations nécessaires pour produire les types de vaccins qui ont été approuvés?

M. Mark Lievonen: Il existe des installations de fabrication de vaccins au Canada. Je pense notamment à Sanofi Pasteur, les anciens Laboratoires Connaught, un établissement important situé à Toronto. Sanofi Pasteur fabrique des vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche, et les combine à des vaccins contre la polio et *Haemophilus influenzae* de type B. Ces vaccins sont distribués au Canada et exportés partout dans le monde.

M. Matthew Green: Désolé de vous interrompre, mais est-ce que ces installations auraient pu convenir? Je suis content que vous ayez mentionné les installations de Connaught... Il y a eu un investissement de 500 millions de dollars à Connaught. La facture des vaccins contre la COVID-19 pourrait se chiffrer à 8 milliards de dollars. Mon propos n'est évidemment pas de discuter du coût unitaire, mais je trouve important de rappeler que des sommes colossales sont englouties dans le secteur privé, sans aucune contrepartie pour nous. Il n'y a aucune espèce d'échéancier pour ce qui concerne la nationalisation de la production de vaccins. J'ai l'impression que les annonces concernent toujours des investissements dans le secteur privé.

Si j'ai bien compris, monsieur, vous avez déjà été associé à Sanofi. À votre avis, avons-nous vraiment fait tout ce qu'il fallait pour soutenir les Laboratoires Connaught? Est-ce que quelque chose est prévu... Je sais que nous parlons de 2020 et que c'est déjà du passé, mais un fabricant national aurait-il pu avoir une longueur d'avance compte tenu des investissements que nous avons faits dans la recherche et le développement d'une bonne partie de cette technologie?

M. Mark Lievonen: Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, mais je vais m'en tenir à ce qui se passe actuellement. Les vaccins qui se donnent aujourd'hui sont à base d'ARN messager. En fait, avant la pandémie, beaucoup de temps et d'efforts avaient été investis dans cette technologie, mais aucun produit n'avait été mis en marché, et nous n'avions donc pas d'installations capables de produire des vaccins à ARN messager à grande échelle.

Je pense que le monde a été extrêmement chanceux que BioNTech et Moderna, puis BioNTech et Pfizer aient déjà les installations requises pour faire cette transition. Beaucoup d'aspects ont été le fruit du hasard et, comme on dit, le monde a profité de cette bonne fortune. Nous n'avions pas d'installations inutilisées et prêtes à assurer cette production, y compris GSK, qui fabrique des vaccins contre la grippe au Québec. Des entreprises canadiennes produisent des vaccins contre des maladies connues, mais aucune n'était en mesure de faire une transition rapide vers les nouvelles technologies.

M. Matthew Green: Vous avez parlé d'un horizon à moyen terme. À votre avis, et puisque vous connaissez l'historique de Connaught... Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement aurait certainement nationalisé Stelco, une société d'ici même, à Hamilton. Elle aurait certainement été mobilisée pour produire des biens essentiels à l'effort de guerre.

À moyen terme, pensez-vous qu'il est réaliste de penser que le gouvernement aura nationalisé la fabrication de vaccins qui sauvent des vies?

M. Mark Lievonen: Je ne sais pas si on peut parler de nationalisation. Ce que j'ai observé au cours de la pandémie est une coopération incroyable et sans précédent entre l'industrie, le gouvernement, les scientifiques et les autorités sanitaires. Nous avons réussi à mettre au point des vaccins qui normalement auraient pris 10 ans à voir le jour. Le meilleur résultat jusqu'ici avait été obtenu en quatre

ou cinq ans pour le virus Ebola et les oreillons. Imaginez, on a développé des vaccins en moins d'une année. C'est du jamais vu, c'est un exploit incroyable, qui n'aurait pas été possible sans la coopération et la collaboration de tous les acteurs.

Pour la suite des choses... Le gouvernement va continuer d'investir dans ces sociétés privées, de collaborer et de travailler en partenariat avec elles, de conclure des accords et d'établir des organismes qui feront de la fabrication en sous-traitance. La signature de ce genre d'accords est tout à fait envisageable. C'est ce qui est prévu pour satisfaire à la demande à moyen et à long terme.

Le président: Merci, messieurs Lievonen et Green.

C'est ce qui met un terme à la première série de questions. Nous allons commencer la deuxième série avec M. McCauley. Vous avez cinq minutes.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi nos témoins.

Monsieur Lievonen, vous avez raison de souligner la chance que nous avons eue que ces sociétés puissent nous offrir des vaccins.

J'aimerais parler de Providence Therapeutics. On en a beaucoup parlé dans les nouvelles dernièrement. Leur président-directeur général a évoqué la possibilité de quitter le Canada en raison du manque de soutien.

Est-ce que son vaccin a fait partie des candidats que vous avez étudiés? Le cas échéant, quelle est la situation actuellement? Pourquoi Providence Therapeutics n'a-t-elle pas reçu le soutien auquel elle prétend avoir droit?

M. Mark Lievonen: Nous avons rencontré les gens de Providence à quelques reprises et nous en avons parlé dans quelques-unes de nos réunions. Ils nous ont fait des propositions. Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada a versé 5 millions de dollars de financement à Providence, et elle a aussi reçu une aide du programme Prochaine Génération.

• (1625)

M. Kelly McCauley: Nous avons donné 3 fois plus d'argent à Loblaw pour acheter des réfrigérateurs, alors 5 millions de dollars, ce n'est pas grand-chose.

Dans une lettre au premier ministre, Providence indiquait qu'elle pourrait produire 50 millions de doses par année si elle recevait le soutien voulu. Qu'en pensez-vous?

M. Mark Lievonen: Je n'avais pas terminé. J'allais poursuivre en précisant que les 5 millions de dollars visaient à aider Providence à mener la première phase des essais cliniques. Selon ce que j'en ai compris, ces essais sont en cours. Les résultats de cette première phase seront importants. Dans le processus de développement de vaccins, la première phase des essais cliniques est axée sur la sécurité.

M. Kelly McCauley: Je sais tout cela.

M. Mark Lievonen: Ce sur quoi je veux insister, c'est que si les résultats de la première phase sont probants, Providence pourra passer à la deuxième phase et soumettre à nouveau une demande de financement. Les sociétés que nous avons financées et que nous avons approchées en étaient à la troisième phase et elles avaient reçu une licence. Une société qui en est à la première phase des essais cliniques...

M. Kelly McCauley: Et où Providence en est-elle comparative-ment à Medicago?

M. Mark Lievonen: Medicago, si je ne me trompe pas, en est à la deuxième phase et s'apprête à amorcer la troisième.

Docteur Langley, est-ce que c'est exact?

Dre Joanne Langley: Medicago en est à la troisième phase et construit actuellement une usine.

M. Mark Lievonen: Providence est encore à la première phase.

M. Kelly McCauley: Quelle est la différence pour ce qui concerne l'échéancier? Deux mois, six mois? Je vous demande une approximation.

M. Mark Lievonen: Je vais demander à la Dre Langley de répondre. C'est une spécialiste dans ce domaine.

M. Kelly McCauley: Comme je l'ai dit, je veux juste une approximation.

Dre Joanne Langley: Si elle a un produit prêt pour la troisième phase de l'essai clinique...

M. Kelly McCauley: Combien faut-il de temps entre la première et la troisième phase?

Dre Joanne Langley: Il faut avoir une quantité suffisante du produit. De façon générale, il faut compter plusieurs mois. Il faut un mois après la dernière dose.

Je crois que M. Scott-Douglas peut répondre à la question sur l'aide donnée à Providence.

M. Kelly McCauley: Ça va. J'étais juste curieux. Si Providence en est actuellement à la première phase, est-il possible de savoir combien de temps il faudra avant la troisième phase, ou est-ce qu'il y a trop de variables en jeu pour le savoir?

Dre Joanne Langley: C'est difficile de le prévoir exactement.

M. Kelly McCauley: Est-ce qu'on parle d'un horizon de trois mois ou d'un horizon de six ans? Donnez-moi simplement une approximation.

Dre Joanne Langley: Si Providence reçoit toute l'aide dont elle a besoin, elle pourrait amorcer la deuxième phase une fois qu'elle aura les résultats des doses données 28 jours après la première phase. Ce serait assez rapide. Elle pourrait ensuite entamer la troisième phase, si la deuxième a été concluante, à l'automne ou à l'hiver prochain.

M. Kelly McCauley: Providence affirme que si elle obtient l'aide voulue après la troisième phase, elle pourrait produire 50 millions de doses par année. Est-ce réaliste?

Vous avez parlé de 2024 pour Medicago.

Dre Joanne Langley: C'est ce qui est annoncé pour l'usine de Medicago à Québec. La société en a une autre en Caroline du Nord, et c'est ce qui lui permet de dire qu'elle pourra fournir des doses plus rapidement.

M. Kelly McCauley: Puis-je vous demander ce que le Comité recommande pour ce qui est du vaccin de rappel?

Dre Joanne Langley: Le Comité s'est penché sur la nécessité des doses de rappel et sur les incidences pour l'approvisionnement continu. Il ne semble pas y avoir de consensus scientifique pour l'instant.

On doit se préparer à divers scénarios ou, en l'occurrence, à la possibilité que des doses de rappel annuelles soient nécessaires, que le virus perde de son agressivité, que certains groupes aient besoin

d'une nouvelle dose, ou que le virus disparaisse. Il faut être prêts à toutes les possibilités, y compris au pire, c'est-à-dire l'obligation d'assurer un approvisionnement continu en vaccins.

M. Kelly McCauley: Un témoin a mentionné que les quatre vaccins que vous avez recommandés ont été approuvés, ce qui est formidable.

Devons-nous recommander que des démarches soient engagées dès maintenant pour assurer l'approvisionnement en doses de rappel des quatre vaccins en question, ou devons-nous attendre d'avoir plus de données?

Dre Joanne Langley: Cette question est à l'étude. En règle générale, les vaccins de rappel sont différents du point de vue qualitatif. Des questions réglementaires entrent en ligne de compte, et nous ne pouvons pas formuler une recommandation fondée sur l'efficacité d'un vaccin précédent. Nous examinons tous ces aspects actuellement.

M. Kelly McCauley: Merci.

Le président: Merci, monsieur McCauley. Merci également, docteur Langley.

Monsieur Kusmierczyk maintenant. Vous disposez de cinq minutes.

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je voudrais profiter de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel de M. Lievonen à titre de créateur du concours Sanofi Biogenius et de modèle inspirant pour la prochaine génération de scientifiques et de chercheurs. En 2013, nous avons eu le privilège de soumettre la candidature d'une de nos étudiantes au concours Biogenius, et elle est maintenant doctorante à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa. Je tenais à lever mon chapeau pour votre apport extraordinaire.

À ce jour, nos quatre fournisseurs autorisés ont livré environ 17 millions de vaccins aux provinces et aux territoires. Monsieur Lievonen, pourriez-vous expliquer encore une fois cette grande réussite pour que les gens qui nous regardent de l'extérieur puissent comprendre le contexte et l'ampleur de cette réussite? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi c'est un grand exploit pour le Canada?

• (1630)

M. Mark Lievonen: Tout d'abord, merci infiniment de vos gentilles remarques.

Je suis désolé, mais pouvez-vous répéter rapidement de quelle réussite vous...

M. Irek Kusmierczyk: Je fais référence au fait que nous avons réussi à livrer 17 millions de doses de vaccin aux provinces et aux territoires, et que beaucoup d'autres suivront. Comme je l'ai dit, nous avons quatre fournisseurs autorisés qui ont réussi à nous livrer des vaccins dans un très court laps de temps. En fait, en moins d'une année.

M. Mark Lievonen: Merci de poser cette question.

C'est du jamais vu. C'est sans précédent. Je pense que personne, aucun d'entre nous, ne s'attendait à ce que les choses aillent si vite. Dieu merci, c'est ce qui s'est passé, parce que l'application des autres mesures n'a pas été de tout repos.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, en temps normal, il faut au moins une dizaine d'années pour développer un vaccin. Le record précédent était quatre à cinq ans pour les oreillons et le virus Ebola. Il y a un an, je me disais que c'est ce qui nous attendait. Nous n'avions pas de groupe de travail, même si je participais déjà à des discussions. Jamais je n'aurais imaginé que nous aurions des vaccins en moins de deux ans. Il a fallu moins d'une année... C'est un miracle. On peut dire que tout est allé comme sur des roulettes.

Une des technologies utilisées, les vaccins à ARN messenger, n'avait jamais été mise à l'essai. Les résultats ont été fantastiques. Les vaccins à vecteurs viraux se sont aussi révélés efficaces. Il y a d'autres vaccins à vecteur viral, et nous attendons aussi des vaccins à sous-unité protéique, plus traditionnels.

Le fait qu'ils ont été brevetés et approuvés, que nous avons réussi à les offrir aux Canadiennes et aux Canadiens, et que d'autres pays ont... Dans le domaine des vaccins et de la vaccinologie... Je m'en voudrais de minimiser les drames et les malheurs causés par la COVID-19, mais je peux affirmer que les réussites dans le domaine de la vaccinologie sont à inscrire dans les annales, et que l'avenir semble tout aussi prometteur.

L'accès à des vaccins est un véritable tour de force. Je le répète, aucun vaccin à ARN messenger n'avait été mis en marché jusqu'ici. Ceux que nous avons sont l'aboutissement de recherches qui ont commencé il y a 10 ou 20 ans.

Aucune étape n'a été négligée. On a seulement raccourci le temps pris pour chaque étape. Certaines ont été menées en parallèle. Santé Canada a adopté un processus de présentations en continu.

La coopération entre les sociétés a été incroyable. Des sociétés concurrentes ont travaillé ensemble. C'est tout à fait remarquable.

M. Irek Kusmierczyk: Vous avez répondu en partie à ma prochaine question, mais je la pose quand même. De quelle manière la douloureuse expérience de la pandémie de COVID-19 a-t-elle changé le secteur de la biofabrication au Canada? Comment entrevoyez-vous l'avenir?

M. Mark Lievonen: Je dois dire en premier lieu qu'il y a eu une prise de conscience concernant nos carences en matière de biofabrication. Nous n'étions pas prêts à affronter la pandémie, et nous nous sommes laissés distancer. Exception faite des installations de GSK et de Sanofi Pasteur, une poignée d'entreprises fabriquent des vaccins au Canada, mais elles sont de petite taille comparativement à celles qu'on retrouve ailleurs dans le monde. Actuellement, on investit dans ces entreprises pour qu'elles puissent prendre de l'expansion.

J'ai mentionné qu'un de nos objectifs était de mobiliser les capacités existantes. Je dois dire que nous avons beaucoup appris au sujet des entreprises en place et des possibilités de collaboration entre elles. Des investissements sont faits et je suis très encouragé par les perspectives qui s'offrent à notre secteur de la biofabrication.

J'ajouterais qu'il faut aussi prendre en compte le genre de produits fabriqués dans nos installations de biofabrication. Par exemple, certains vaccins traditionnels, comme ceux contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche, sont fabriqués dans des installations de fermentation à grande échelle. C'est très différent du procédé de fabrication des vaccins à ARN messenger. C'est une autre technologie. Pour paraphraser le vétéran Wayne Gretzky, l'important n'est pas de se jeter sur la rondelle, mais de se diriger vers la zone

où elle va aboutir. C'est exactement l'objectif que nous devons poursuivre dans le secteur de la biofabrication.

Nos investissements doivent être pensés en fonction de ce que sera la réalité dans cinq ans, et nous en tenons compte. Par exemple, il faut laisser de la marge pour que la transition soit possible entre deux technologies. Toutes ces questions ont été prises en compte dans nos discussions avec les sociétés, nos avis au gouvernement et la négociation de contrats.

Le président: Merci.

Je donne maintenant la parole à Mme Vignola. Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mme Julie Vignola: C'est si court, deux minutes et demie. J'ai tant de questions.

Nous avons dit à quel point le fait de développer un vaccin prend du temps. En plus de la technologie, cela nécessite des fonds importants, et ce n'est pas toutes les compagnies qui sont capables de les mettre en place, parce que cela dure quand même de 15 à 20 ans.

Nous en sommes conscients, au Québec. D'ailleurs, on y remet en place la Stratégie québécoise des sciences de la vie, qui vise à accroître les investissements en recherche horizontale. Celle-ci regroupe différents partenaires, et pas que des géants pharmaceutiques.

Madame Langley, est-ce que votre comité se penche sur l'étude de cette stratégie pour examiner son application au Canada?

• (1635)

[Traduction]

Dre Joanne Langley: C'est une excellente question. Merci de la soulever. Je sais que vous avez seulement deux minutes et demie, et je sais aussi que M. Lievonen pourra donner une réponse concernant la biofabrication, alors je vais lui céder la parole.

M. Mark Lievonen: Le Québec est assurément un centre névralgique dans les domaines de la biofabrication et des sciences de la vie. Il y en a d'autres, comme Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et, dans l'Est, Halifax. Je pense qu'il faut saisir l'occasion de coordonner les activités de tous ces centres et de toutes les personnes qui y travaillent dans le cadre de notre réponse à la pandémie. Les efforts du Québec et la coopération entre ces régions géographiques sont d'une importance capitale actuellement, et contribueront à comprendre la nécessité d'en faire encore plus à l'avenir.

[Français]

Mme Julie Vignola: Merci.

Le chef de la direction de BIOTECANADA, M. Casey, disait qu'il y a peu de production de vaccins à ARN messenger et que le Canada est complètement absent de ce processus.

Au Canada, que faudrait-il faire pour être présents sur la scène mondiale de production de vaccins à ARN messenger?

[Traduction]

M. Mark Lievonen: Rappelons tout d'abord qu'une bonne partie de la technologie des vaccins à l'acide ribonucléique messager (ARNm), et de façon générale celle de l'ARNm, vient de la région de Vancouver et de l'Université de la Colombie-Britannique. On compte dans la région un nombre élevé d'entreprises travaillant sur les nanoparticules lipidiques, une solution fréquemment utilisée pour encapsuler l'ARN. On y trouve également d'autres entreprises oeuvrant dans le même domaine, ce qui fait que quantité de compétences pointues en la matière sont présentes dans cette région.

Quant aux investissements réalisés, un certain nombre d'entre eux visent les capacités de production d'ARN et d'ARNm. C'est le cas de Precision NanoSystems à Vancouver. En analysant certains des autres investissements réalisés et en conseillant certains des autres organismes de fabrication et de développement en sous-traitance, nous avons cherché à vérifier s'ils disposaient de la technologie de l'ARN et s'ils seraient en mesure de se lancer sur cette voie. Dans le cas des investissements en cours, l'ARN est intégré à ces domaines d'investissement.

Le président: Je vous remercie.

J'ai un coeur, madame Vignola, et je vous ai laissé déborder de 10 secondes.

Nous allons maintenant écouter M. Green, qui va disposer de deux minutes et demie.

M. Matthew Green: Après avoir entendu ce témoignage, peut-on encore dire que les vaccins reposant sur la technologie des vecteurs viraux sont au point? La concurrence entre les deux est-elle terminée?

Dre Joanne Langley: Je peux commencer à répondre à cette question, qui est tout à fait pertinente.

Les vaccins à vecteurs viraux ont une place, mais tous les vecteurs ne sont pas identiques. Il y en a toute une gamme... Il y a les stomatites vésiculeuses, les adénovirus, qui se décomposent aussi en plusieurs sous-catégories. Je ne crois pas qu'on puisse tous les mettre dans le même sac. Tous n'ont pas la même efficacité et ne soulèvent pas les mêmes préoccupations en matière de sécurité.

Aujourd'hui, je ne suis donc pas en mesure de vous dire, en toute honnêteté, que leur mise au point est terminée, ni que...

M. Matthew Green: La raison pour laquelle j'ai soulevé ce point est que les vaccins AstraZeneca et Johnson & Johnson, à ce que je crois savoir, sont tous deux des vaccins à vecteurs viraux. Nous ne disposons pas, au Canada, d'usines ni de moyens de production de vaccins à vecteurs viraux. Et nous voyons maintenant l'administration Biden renoncer à la protection des brevets.

Je vais revenir sur cette question. Nous observons aujourd'hui que ces grandes sociétés pharmaceutiques profitent des fluctuations du marché des valeurs mobilières. Je trouve d'ailleurs criminel qu'elles en aient ainsi abusé.

Si les protections des brevets sont effectivement levées, et si l'occasion se présente pour nous d'employer cette technologie et de l'appliquer ici à moyen terme, localement ou plus généralement au Canada, pourrions-nous le faire avec la technologie actuelle des vecteurs viraux dont nous disposons?

Dre Joanne Langley: Je crois que M. Scott-Douglas serait mieux à même que moi de répondre à cette question.

M. Mark Lievonen: Je me ferais un plaisir d'y répondre.

M. Mark Lievonen: Sous réserve d'avoir bien compris la question. Au Canada aussi, on procède actuellement à des investissements en capacité de production de vaccins à vecteurs viraux, des investissements qui pourraient permettre à terme d'en produire ici.

Il ne faut toutefois pas oublier, dans le cas des vaccins à vecteurs viraux, qu'ils peuvent aussi devenir disponibles dans d'autres parties du monde. Comme vous l'avez suggéré et comme Mme Langley l'a dit, les vaccins à ARN ont une présence au Canada. Nous avons à l'évidence joué un rôle dans la mise au point de ces vaccins. Quel rôle pourrait être le nôtre à l'avenir alors que la disponibilité de ces vaccins pourrait augmenter, qu'ils deviendraient plus susceptibles d'être utilisés ou que leur demande augmenterait dans d'autres parties du monde? Il ne fait aucun doute que, dans certains cas, nous disposons de moyens dans le domaine des vaccins à vecteurs viraux, et si leur demande augmentait...

Dre Joanne Langley: Dans ce cas, allez-y.

• (1640)

M. Matthew Green: Le Comité a-t-il jamais envisagé la mise sur pied d'un programme national, ou s'est-il toujours intéressé uniquement à la rentabilité pour le secteur privé des approvisionnements en vaccins?

M. Roger Scott-Douglas: Monsieur Lienonen, je pourrais peut-être faire état de quelques investissements importants réalisés dans le domaine public. L'un d'entre eux a été dans les locaux du CNRC de Montréal sur l'avenue Royalmount, où la construction d'un nouveau centre complet de fabrication de produits biologiques est en cours.

Le second investissement également très important dans le secteur public a été fait dans la Veterinary Infectious Disease Organization (VIDO) rattachée à l'Université de la Saskatchewan et vise à la fois des activités de fabrication et des travaux sur des candidats vaccins.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant écouter M. Paul-Hus, qui dispose de cinq minutes.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Merci, monsieur le président.

Je voudrais continuer dans le même sens que mon collègue M. Green relativement aux types de vaccins.

Cette semaine, le Comité consultatif national de l'immunisation a dit clairement que les vaccins à ARN messager étaient vraiment mieux pour les Canadiens.

En tant que comité, recommanderez-vous au gouvernement de ne pas renouveler les ententes et les contrats avec AstraZeneca et Johnson et Johnson?

Nous savons que nous aurons besoin de doses de vaccin l'année prochaine.

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Pour commencer, j'aimerais avoir votre réaction au postulat suivant.

Alors que nous planifions ce qu'il faudra faire au cours des années ultérieures de la pandémie, si celle-ci se poursuit, les considérations à prendre alors en compte pourraient être un peu différentes. Les vaccins à vecteurs viraux se sont avérés d'une grande utilité grâce à la possibilité d'augmenter de façon importante les quantités produites et en permettant ainsi de prendre rapidement le contrôle de cette pandémie. Quant à savoir s'ils constitueront toujours la meilleure solution lorsque la pandémie évoluera, il me semble que c'est là un autre sujet de discussion, que nous devons certainement aborder.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Notre expérience reliée aux différents vaccins a confirmé nos besoins compte tenu des virus et des variants, justement.

Au sujet des types de vaccins, au mois de février dernier, vous avez dit que CanSino, l'un des vaccins candidats, avait été considéré. Pourtant, au mois de mai, les doses ont été retenues en Chine.

Le saviez-vous? À quel moment l'avez-vous appris?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Le groupe de travail n'a été mis sur pied qu'en juin, et n'a donc pas été impliqué dans l'étude de toutes les questions qui se sont posées avant cette époque.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Puisque vous êtes à l'Université Dalhousie, je crois que vous étiez au courant des négociations et que vous travailliez déjà avec CanSino.

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Pour moi, je travaille au Canadian Centre for Vaccinology de l'Université Dalhousie et nous débutons nos recherches sur les vaccins tôt dans leur phase de développement et nous les poursuivons ensuite plus intensément lors des essais de phase 1 pour les candidats canadiens, mais également pour d'autres. Nous collaborons avec le Conseil national de recherches Canada et avec CanSino Biologics à l'étude du développement clinique d'un éventuel vaccin pour lutter contre la pandémie.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Je me rappelle que nous nous étions parlé du dossier de CanSino au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, il y a quelques semaines. Comme vous le disiez, votre comité n'était pas créé lorsque Innovation, Sciences et Développement économique Canada a décidé de faire affaire avec CanSino. Votre comité a été créé plus tard, alors que le gouvernement savait déjà qu'il y avait un problème relié à CanSino.

Quand vous êtes arrivés en place, après avoir eu le temps de vous installer, les négociations avec Pfizer et Moderna avaient-elles déjà commencé, ou ce sont vos recommandations qui ont mené le ministère vers ces compagnies?

[Traduction]

Dre Joanne Langley: Je ne suis pas sûre d'avoir bien saisi tous les aspects de votre question, mais je peux...

M. Mark Lievonen: Je peux, si cela vous convient, me joindre à vous pour répondre à cette question..

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Au début de la pandémie, le gouvernement a décidé de faire affaire avec CanSino, alors que votre comité

n'était pas encore créé. Par la suite, on a su qu'il y avait eu un problème relié à CanSino. Votre comité a été créé au mois de juin, et ses premières rencontres ont eu lieu. À ce moment, le gouvernement avait déjà commencé des négociations avec Pfizer et Moderna, entre autres.

Votre équipe avait-elle formulé ses recommandations avant ou pas?

• (1645)

[Traduction]

M. Mark Lievonen: J'ai la réponse, monsieur Scott-Douglas.

Lorsque notre groupe de travail a été mis sur pied, nous avons eu des discussions avec CanSino. Ces discussions se sont poursuivies après l'entrée en vigueur des ententes avec CanSino, et c'est à cette époque que nous avons commencé à être préoccupés par les retards dans la réception des échantillons attendus au Canada. C'est pourquoi nous avons transmis des conseils au gouvernement au sujet de CanSino en lui indiquant ce qu'il devrait, à notre avis, faire dans ce cas-ci.

Dans les cas de Moderna et de Pfizer, nous avons rencontré les représentants de ces entreprises et transmis des avis au gouvernement. La constitution du groupe de travail a été annoncée le 5 août. Si je me souviens bien, le gouvernement a annoncé à cette même date la mise sur pied du groupe de travail et qu'il avait conclu des accords avec Pfizer et Moderna en s'appuyant sur les conseils du groupe de travail.

Le président: Je vous remercie, monsieur Paul-Hus.

Il vous reste cinq secondes.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Merci.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Drouin, la parole est maintenant à vous et vous disposez de cinq minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens également à remercier tous les témoins de leur présence parmi nous.

Avec la Dre Langley comme avec M. Lievonen, je veux poursuivre sur la question abordée par mon collègue, M. Paul-Hus, concernant le calendrier des livraisons de vaccins.

Nous avons souvent entendu des critiques affirmant que nous étions l'un des derniers pays à avoir signé des contrats avec Pfizer ou avec Moderna. À ce que vous savez, est-ce exact?

M. Mark Lievonen: À ce que je sais, nous avons transmis des conseils au gouvernement du Canada, et ce dernier a ensuite conclu des ententes avec ces entreprises et l'a annoncé. Je me souviens en particulier d'une soirée pendant laquelle certains ont fait part de leurs préoccupations concernant la capacité du Canada ou le calendrier des livraisons attendues. Je crois me souvenir que c'est le président du conseil de Moderna, ou son PDG qui est apparu à la télévision canadienne pour nous dire que le gouvernement canadien serait parmi les premiers à recevoir les livraisons du vaccin de Moderna.

M. Francis Drouin: Une fois encore, mon collègue a abordé ce qui pourrait se produire en 2022-2023. Je crois que nous ne savons pas encore avec certitude pendant combien de temps ces vaccins seront efficaces dans nos organismes. Il y a tout juste trois semaines, ou près d'un mois maintenant, que la ministre de SPAC a annoncé qu'elle avait signé des contrats avec Pfizer. Je crois qu'il s'agissait de 30 millions de doses en 2022, de 35 millions de doses en 2023 et, par la suite, d'une option pour 100 millions de doses.

Savez-vous combien de pays ont signé, par exemple avec Pfizer, ou avec d'autres entreprises, des contrats pour des doses de rappel à livrer en 2022, en 2023, en 2024, et dans les années qui suivent.

M. Mark Lievonon: Nous l'ignorons.

J'ai deux commentaires à faire ici. Lorsque la ministre a fait cette annonce, elle a dit qu'elle s'était appuyée sur les conseils du Groupe de travail sur les vaccins. Nous avons effectivement été impliqués dans la formulation de ces conseils.

Pendant la durée de nos discussions, nous avons rencontré nos homologues du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Nous avons également discuté avec les représentants de l'Allemagne, de la France, etc. J'ai trouvé digne de mention que tous aient adopté des approches similaires pour la gestion de leurs portefeuilles vaccinaux. Nous avons également observé, dans les entreprises avec lesquelles nous avons travaillé, des similitudes importantes entre leurs activités, ce qui peut permettre d'imaginer qu'elles ont suivi le même cheminement.

M. Francis Drouin: Je vous remercie.

Pfizer est parvenu à pleinement respecter ses obligations contractuelles, et même à les dépasser.

Je crois que vous avez évoqué les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et que vous vous êtes assurés que les entreprises parviennent à accroître progressivement leur production. Comment le groupe de travail a-t-il analysé cette situation quand il a voulu s'assurer que les entreprises seraient en mesure de tenir leurs engagements?

M. Mark Lievonon: Au tout début, lorsque nous préparions notre partie des recommandations et que nous examinions l'évaluation, la chaîne d'approvisionnement et la fiabilité de celle-ci ont joué un rôle très important. Nous avons eu la chance de compter parmi nous des gens qui avaient été impliqués dans la fabrication et dans les disciplines scientifiques de la vaccinologie, de l'immunologie et de la virologie. Un certain nombre de personnes avait également été impliqué dans la chaîne d'approvisionnement.

Même en temps normal, le volet fabrication du secteur des vaccins présente d'énormes difficultés. Dans ce cas-ci, elles ont été exacerbées. En toute franchise, lorsque nous avons examiné la robustesse de la chaîne d'approvisionnement, nous avons eu des craintes de voir surgir des manifestations du nationalisme améri-

cain, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes penchés sur la chaîne d'approvisionnement européenne. Nous nous sommes demandé quelles étaient les entreprises qui avaient déjà travaillé avec ces fournisseurs et ce qui caractérisait la chaîne d'approvisionnement sous-jacente. En communiquant nos recommandations au gouvernement, nous avons tenu compte de nos opinions et de nos évaluations qualitatives.

Dans de nombreux autres secteurs d'activité, le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement est passablement routinier. Ce n'est pas le cas pour les vaccins, quel que soit leur type. Nous avons eu à affronter nos problèmes et nous avons connu des déceptions, dont des retards de deux semaines des livraisons. Les gens s'en sont préoccupés à juste titre étant donné la nature de la COVID-19. Je dirais toutefois que lorsqu'on examine l'ensemble des chaînes d'approvisionnement des vaccins, les choses se sont passées remarquablement bien.

● (1650)

M. Francis Drouin: Je crois qu'il ne me reste qu'une vingtaine de secondes. Je tiens à les utiliser pour tous vous remercier des services que vous avez rendus à notre pays.

Encore merci à vous tous.

Le président: Merci beaucoup.

Il est maintenant 16 h 52 à Ottawa. Je tiens à remercier les témoins qui nous ont consacré une heure d'un temps précieux. Nous vous en sommes reconnaissants.

Docteur Langley, messieurs Lievonon et Scott-Douglas, merci infiniment du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui. Nous y avons été très sensibles.

Nos vœux vous accompagnent.

Dre Joanne Langley: Merci beaucoup à vous du travail que vous faites.

M. Mark Lievonon: Merci à vous. Ce fut un plaisir.

M. Roger Scott-Douglas: Merci à vous tous.

Le président: Au revoir à tous.

Cela dit, la partie publique de notre réunion est terminée, et nous allons maintenant poursuivre à huis clos.

Quand je vais suspendre cette réunion, le personnel technique va en profiter pour mettre fin à cette réunion sur Zoom. Les députés ne pourront pas rester connectés. Ils vont devoir accéder à une nouvelle réunion sur Zoom en utilisant le mot de passe que le greffier leur a adressé.

Je suspends donc cette réunion et nous allons la reprendre dans quelques minutes.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>